

SE DESENETTER POUR PLUS DE SERVICES PUBLICS

Comme chaque année entre le 1^{er} janvier et le 15 avril, les communes votent leur budget.

Ce moment est fondamental pour **comprendre comment est gérée la commune.**

De ce point de vue, et contrairement à l'Etat, les communes ne peuvent être en déficit.

Néanmoins, pour financer des projets d'envergure, elles peuvent **avoir recours à l'emprunt.** Louable dans une certaine mesure, cette démarche **peut cependant mettre en danger la santé financière de la commune.**

Ces dernières années les taux d'intérêt sont passés de 0.62% en 2021 à près de 4% en 2024. Les **charges financières pesant sur le budget des communes ont ainsi augmenté de plus de 30%.**

Une contrainte telle qu'une grande majorité d'entre elles se sont ainsi abstenues d'emprunter.

On peut cependant poursuivre des projets ambitieux, tout en se désendettant, et quelle que soit la taille de la commune. La ville de Cannes en est l'exemple.

Grâce à un taux d'endettement bas, conjugué avec un encadrement des dépenses de fonctionnement, des charges de personnel maîtrisées grâce à une gestion optimisée des services municipaux, cette commune démontre que l'on peut améliorer les services publics tout en se désendettant.

Il existe donc une voie pour entreprendre sans compromettre le futur.

Ces stratégies nécessitent une planification à long terme, l'engagement des parties prenantes, y compris des citoyens, pour garantir des services publics répondant aux besoins de la population tout en maintenant une bonne santé financière.

Une belle inspiration pour Santeny !